



Extrait du CGT ARLES

<https://www.cgтарles.fr/spip.php?article700>

Reprise du travail à XPO/ND Logistics : une grève exemplaire !

- Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 25 novembre 2015

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Les salariés de XPO/ND Logistics ont repris le travail après 4 jours de grève.

Ils ont validé le protocole de fin de conflit, négocié sous l'égide de la DIRECCTE. Une médiation s'est engagée le vendredi 20 novembre à 14H30 à Aix en Provence entre les représentants des salariés (CGT, CFTC, et CFDT) et la direction régionale de XPO/ND Logistics. Les négociations se sont déroulées en présence de l'Union Locale CGT d'Arles.

L'accord a été finalisé après 10H d'échanges souvent très difficiles, toujours en prenant l'avis des salariés restés devant l'entrepôt très tard dans la soirée et la nuit.

La 1ère grève des salariés de XPO/ND Logistics a été exemplaire. Ils ont obtenus : 1 prime de 480Euros brut qui sera versée en 2 fois : un versement fin janvier 2016 de 220Euros brut et le 2ème versement fin mai 2016 de 260Euros brut.

Réintégration de la prime qualité de 32Euros du mois d'octobre 2015 pour les salariés des services de la préparation et de l'expédition à qui elle avait été supprimée. Son règlement interviendra dans la paye du mois de Décembre.

Lors du prochain CHSCT l'allègement de la grille de rendement afin de diminuer la pénibilité au travail, en revoyant les quotas sera à l'ordre du jour et étudiée.

D'autres points concernant les conditions de travail et les primes des salariés des services administratifs feront l'objet de négociations lors des prochaines réunions des délégués du personnel.

La direction s'est engagée à revoir et présenter à nouveau l'organisation horaire future des salariés du service réception et des salariés administratives. La question de la pause de 36mn pourra y être examinée.

L'évolution professionnelle à l'interne fera l'objet d'une note à chaque salariés. Celle ci sera communiquée et commentée lors de la prochaine réunion des délégués du personnel d'ici au 30 novembre 2015.

1 jour de grève sur 4 sera payé par la direction avec la possibilité de récupérer les heures de grève : un samedi travaillé (en récupération de jours de grève) d'ici la fin décembre 2015 sera primé. Ce qui équilibrera la perte financière. Les primes d'assiduité et de fin d'année ne seront pas impactées par les jours de grève.

Aucune sanction ni poursuite pour les faits liés directement ou indirectement à cette grève ne seront engagées par la direction.

Les salariés ont repris lundi matin la tête haute, la solidarité dans la lutte avec la CGT a permis de porter haut et fort leurs revendications. Rien ne sera plus comme avant à XPO/ND Logistics à Saint Martin de Crau.

[Voir l'article précédent à ce sujet.](#)